



Durée : 3h30

Dates :

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Coût :

- Visio: 295 € HT / stagiaire
 - Intra : 495 € HT / stagiaire*
- * hors frais de déplacement

Lieu présentiel intra ou visio :

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Pré-requis : Avoir des notions de droit du travail

Intervenant pédagogique :

Maître Olivier MICHAUD, avocat associé
Certificat de spécialiste en droit du travail.
Certificat de spécialiste en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Public concerné

Dirigeant & Manager
DRH / RRH
Juriste
Comptable

Méthodes mobilisées & pédagogiques

Support de présentation
Partage d'expériences
Cas pratiques

Délais d'accès

Réponse en moins de 48 heures à toute demande concernant cette formation par mail ou téléphone

Modalités d'évaluation des acquis

- Quizz en cours de formation
- Quizz en fin de formation pour s'assurer de la bonne acquisition des compétences

Les + de notre offre

- La spécialisation du formateur
- Une analyse de vos pratiques
- De nombreux documents pratiques et / ou fiches d'autocontrôles
- Attestation de présence

ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP) : comment réagir et les contester ? Comment sauvegarder les intérêts de l'entreprise ?

ENJEUX

- ✓ Appréhender l'importance d'un ATMP pour l'entreprise
- ✓ Ne pas mettre en péril juridiquement son entreprise par des décisions inadéquates par manque de connaissances
- ✓ Maîtriser et vérifier le taux ATMP de l'entreprise

OBJECTIFS : au cours de cette formation, vous allez :

- ✓ Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie « classique » et la maladie professionnelle
- ✓ Savoir déclarer un accident du travail et constituer des réserves
- ✓ Connaître les étapes des différentes procédures d'instruction du dossier applicable au 1er décembre 2019
- ✓ Comprendre la notion de tarification des accidents du travail

COMPETENCES : vous aurez acquis les compétences nécessaires pour :

- ✓ Formuler des réserves sur les ATMP et compléter les questionnaires envoyés par la CPAM
- ✓ Gérer le suivi des dossiers ATMP
- ✓ Contrôler le taux ATMP de l'entreprise

PROGRAMME DETAILLE CI-APRES

Pour toute question & information :

Xavier Monginoux 05.35.37.44.00

x.monginoux@juricial.com

ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIE PROFESSIONNELLE (ATMP) : comment réagir et les contester ? Comment sauvegarder les intérêts de l'entreprise ?

Programme

Les accidents du travail

- ✓ Faire la différence entre l'accident de travail et l'accident de trajet
- ✓ Accident en télétravail : accident de travail ?
- ✓ La procédure de reconnaissance de l'accident du travail
 - La déclaration du salarié
 - Les échanges avec la CPAM
- ✓ Les réserves
 - Pourquoi en faire ?
 - Savoir les formuler
- ✓ Le recours contre un tiers responsable en cas d'accident du travail
 - Pourquoi et comment le faire ?
 - Quels avantages pour l'entreprise ?

Les maladies professionnelles

- ✓ La définition de la maladie professionnelle
- ✓ La procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle
 - Maladie inscrite / non inscrite dans le tableau
 - L'enquête de la CPAM

Les conséquences financières des AT/MP

- ✓ La faute du salarié victime de l'accident de travail
- ✓ La faute intentionnelle et la faute inexcusable
- ✓ L'accident du travail / la maladie professionnelle du salarié alors qu'il était employé dans une autre entreprise
- ✓ Le calcul et la vérification du taux ATMP de l'entreprise